



Communiqué de presse

83/21

Montreuil, le 8 juillet 2021.

SEGUR ... Laforcade... des mascarades de négociation qui se poursuivent au Ministère au mépris des règles de base en matière de négociation collective

Les organisations syndicales CGT, FO et SUD ont dénoncé, lors de la Mission Laforcade, l'assujettissement, des négociations par le gouvernement. Une lettre de cadrage fermée, un périmètre de négociation verrouillé, des salariés divisés sans pouvoir faire bouger les lignes sous peine de n'obtenir aucun financement, nous n'appelons pas cela des négociations ! Mais du chantage !

Les organisations d'employeurs composant AXESS et la CFDT ont fait le choix de céder à ce chantage.

Nous avons prévenu, imposer sur le périmètre de la BASS (800 000 salariés !) un accord de méthode signé sans majorité avec en plus une organisation syndicale non-représentative des salariés sur le secteur, ça ne passera pas !

Quelle indécence, quel mépris vis-à-vis des salariés de la BASS !

Encore mieux, ce jour au détour d'un groupe de travail paritaire dont l'objet même ne fait pas l'unanimité chez les partenaires sociaux de la BASS, nous découvrons qu'AXESS et les signataires de l'accord de méthode, la CFDT et l'UNSA, vont ensemble, ce jeudi 8 juillet, présenter le résultat du groupe de travail à la Mission Laforcade ! De quel résultat parlons-nous ? Les organisations syndicales représentatives sur ce périmètre, se sont-elles mises d'accord pour que ce qui a été discuté et échangé lors de ces réunions soit présenté à la Mission Laforcade ? La réponse est NON, car il n'y a pas d'accord majoritaire sur ce périmètre pour que les choses se fassent de cette façon.

Nous assistons une fois de plus à un passage en force de la CFDT et d'AXESS qui décident seuls que le travail a abouti. Les organisations syndicales majoritaires n'ont eu de cesse dans les différentes instances du secteur, de rappeler qu'elles n'étaient pas tenues par l'accord de méthode signé dans le cadre de la Mission Laforcade. Le chantage mis en place par le ministère, d'allouer des crédits pour revaloriser les salaires dans les établissements médicaux sociaux du handicap, était soumis à un rapprochement des Branches sur ce périmètre CCN 51, CCN66, CHRS, CLCC, Croix-Rouge Française.

C'est un chantage odieux. Le ministère n'a pas les moyens de contraindre administrativement ces Branches à fusionner, alors il utilise la menace de ne pas attribuer d'enveloppe SÉGUR aux salariés de ce secteur si les partenaires sociaux refusent ce rapprochement. Renvoyant au passage les augmentations de salaires pour le secteur social (insertion, prévention spécialisée, protection de l'enfance...) à une autre discussion dans une autre instance fin 2021, « *La conférence des financeurs* »

La CGT, FO et SUD refusent de continuer à subir le chantage du gouvernement en lieu et place de négociations loyales et sérieuses, en tentant de diviser les salariés entre eux. Nous dénonçons le détournement de tout respect des règles de la négociation paritaire au profit d'arrangements de salon.

Les organisations syndicales CGT, FO et SUD, représentatives et majoritaires sur le secteur sanitaire, social et médico-social non-lucratif, demandent au gouvernement de cesser de prendre en otage les négociations collectives de branche pour mettre la pression aux représentants de salariés et d'employeurs pour fusionner ces branches.

Elles demandent la réouverture de négociations et souhaitent être reçues au plus vite par le Premier ministre.

Elles sont prêtes et déterminées à appeler à la mobilisation la plus large, y compris par la grève, avec l'ensemble des salariés du secteur Sanitaire Social et Médico-social.